

(Container)



Benchmark* A Herbicide

GRUPE	2	HERBICIDE
-------	---	-----------

Concentré en suspension

EN VENTE POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Benchmark A Herbicide est un herbicide sélectif pour la suppression en post-émergence des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron, la renouée liseron et la stellaire moyenne dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), d'orge de printemps.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : florasulam 50 g/L
Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0,02% à titre d'agent de conservation

N° D'HOMOLOGATION 28787 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION  **POISON**

PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX

CONTENU NET : 0,8 L - 8 L

Corteva Agriscience Canada Company 2450, 215 – 2nd Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

PRÉCAUTIONS
PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

En tout temps : Porter des vêtements propres avec manches longues et pantalon long.

Au cours du mélange et du chargement, de l'entretien et des réparations : Porter des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever. Porter des lunettes de sécurité.

Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée : Prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour humains ou animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Il faut éviter toute pulvérisation hors cible sur les habitats sensibles ou dérive du nuage de pulvérisation vers ceux-ci. Une zone tampon de 30 mètres est requise entre l'extrémité de la rampe du côté sous le vent et la limite la plus proche de l'habitat terrestre sensible, notamment les forêts, les brise-vents, les boisés de ferme, les haies-clôtures et les aires de couvert arbustif. Une zone tampon de 5 mètres est requise entre l'extrémité de la rampe du côté sous le vent et la limite la plus proche de l'habitat aquatique sensible, notamment les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les lacs, les rivières, les ruisseaux, les terres humides et les habitats d'espèces sauvages situés au bord de ces formations d'eau. Il ne faut pas contaminer ces habitats lors du nettoyage et du rinçage du matériel de pulvérisation ou des contenants.

Ne pas appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Benchmark A Herbicide gèle à -10 °C. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains et les animaux ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

(Booklet)



Benchmark* A Herbicide

GROUPE	2	HERBICIDE
--------	---	-----------

Concentré en suspension

EN VENTE POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Benchmark A Herbicide est un herbicide sélectif pour la suppression en post-émergence des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron, la renouée liseron et la stellaire moyenne dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), d'orge de printemps.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : florasulam 50 g/L
Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0,02% à titre d'agent de conservation

N° D'HOMOLOGATION 28787 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION  **POISON**

PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX

CONTENU NET : 0,8 L - 8 L

Corteva Agriscience Canada Company 2450, 215 – 2nd Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

PRÉCAUTIONS
PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

En tout temps : Porter des vêtements propres avec manches longues et pantalon long.

Au cours du mélange et du chargement, de l'entretien et des réparations : Porter des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever. Porter des lunettes de sécurité.

Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée : Prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour humains ou animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Il faut éviter toute pulvérisation hors cible sur les habitats sensibles ou dérive du nuage de pulvérisation vers ceux-ci. Une zone tampon de 30 mètres est requise entre l'extrémité de la rampe du côté sous le vent et la limite la plus proche de l'habitat terrestre sensible, notamment les forêts, les brise-vents, les boisés de ferme, les haies-clôtures et les aires de couvert arbustif. Une zone tampon de 5 mètres est requise entre l'extrémité de la rampe du côté sous le vent et la limite la plus proche de l'habitat aquatique sensible, notamment les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les lacs, les rivières, les ruisseaux, les terres humides et les habitats d'espèces sauvages situés au bord de ces formations d'eau. Il ne faut pas contaminer ces habitats lors du nettoyage et du rinçage du matériel de pulvérisation ou des contenants.

Ne pas appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Benchmark A Herbicide gèle à -10 °C. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains et les animaux ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

Benchmark A Herbicide est un herbicide sélectif pour la suppression en post-émergence des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la stellaire, la renouée liseron et le gaillet gratteron dans les cultures de blé de printemps (y compris le blé dur), d'orge de printemps et d'avoine (mélanges en réservoir seulement) sans contre-ensemencement de légumineuses. Benchmark A Herbicide se mélange à l'eau et est appliqué en pulvérisation générale uniforme. Il est non corrosif, ininflammable et non volatil.

On doit appliquer Benchmark A Herbicide tôt en post-émergence, aux pousses principales des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles en croissance active. Des conditions de croissance chaudes et humides favorisent la pousse de mauvaises herbes et augmentent l'action de Benchmark A Herbicide en permettant une absorption foliaire et un contact maximum. Une température froide ou une sécheresse peut amener l'aoûtage des mauvaises herbes ; il est alors possible qu'elles ne soient pas supprimées ou réprimées efficacement et qu'une repousse survienne. Pour des résultats optimaux, assurer une couverture complète des mauvaises herbes ciblées. Voir la section « MODE D'EMPLOI » de cette étiquette pour plus de détails.

Benchmark A Herbicide freine rapidement la croissance des mauvaises herbes susceptibles. Toutefois, les symptômes typiques (décoloration) de mauvaises herbes dépérissantes peuvent ne pas être visibles avant 1 à 2 semaines après l'application, tout dépendant des conditions de croissance et de la sensibilité des mauvaises herbes. Le degré de suppression et la durée des effets dépendent de la sensibilité des mauvaises herbes, de leur grosseur, de la concurrence des cultures, des conditions de croissance au moment où la pulvérisation s'effectue, et après celle-ci, ainsi que de la couverture de pulvérisation.

MODE D'ACTION

Benchmark A Herbicide inhibe la production de l'enzyme ALS chez les plantes. Cette enzyme est essentielle à la production de certains amino-acides nécessaires à la croissance de la plante. Benchmark A Herbicide est un herbicide du groupe 2.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Plantes sensibles

Ne pas appliquer directement Benchmark A Herbicide ou permettre qu'il entre directement en contact de quelque autre manière avec des cultures sensibles ou des plantes à conserver dont la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et les plantes d'ornement, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soya, les betteraves à sucre, le tournesol, les tomates et le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer lorsque la proximité des cultures sensibles (p. ex., le canola et les légumineuses) ou d'autres plantes à conserver aura probablement pour résultat une exposition à la pulvérisation ou à la dérive de pulvérisation. Voir la section « Risques pour l'environnement » de cette étiquette.

Rotation de culture

Les champs ayant été traités à Benchmark A Herbicide peuvent êtreensemencés l'année suivante en orge, en canola, en pois ou en blé ou aménagés en jachère d'été.

Ne pas utiliser au même site pendant plusieurs années successives.

Ce produit peut être lessivé. Ne pas irriguer de façon excessive.

Mélanges en réservoir

Ne pas appliquer ce produit avec tout additif, pesticide ou fertilisant autres que ceux qui sont précisément recommandés sur cette étiquette. Lorsqu'un mélange en réservoir est utilisé, lire les étiquettes des produits d'association du mélange et adopter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) de ces produits.

Précautions touchant l'équipement de pulvérisation

Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

Pour éviter la dérive :

1. Utiliser des buses à volume élevé et des gouttelettes plus grosses.
2. Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
3. Utiliser 100 L/ha de solution pulvérisable.
4. Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
5. N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

Nettoyage de l'équipement

Ne pas utiliser l'équipement ayant servi à l'application du Benchmark A Herbicide pour appliquer d'autres pesticides sur les cultures sensibles sans l'avoir lavé à fond. Afin d'éviter des dommages aux cultures autres que les céréales, laver à fond l'équipement de pulvérisation, à l'intérieur comme à l'extérieur, en suivant les directives suivantes :

1. Tout de suite après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
2. Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir. Vider le réservoir complètement.
3. Ajouter 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau tout en remplissant le réservoir d'eau propre. Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein puis laisser agir durant 15 minutes en agitant. Rincer la rampe et les tuyaux et vider le réservoir complètement.

4. Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
5. Rincer le réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir. Vider le réservoir complètement.

Note : S'il n'est pas possible de vider le réservoir complètement, répéter l'étape 3 avant de passer à l'étape 4.

Mise en garde : Ne pas utiliser d'ammoniaque avec un agent chloré de blanchiment. Un tel mélange libère un gaz sentant le chlore et le moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloué.

MODE D'EMPLOI

LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET AVANT D'UTILISER. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.

BENCHMARK A HERBICIDE UTILISÉ SEUL

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris le blé dur) et orge de printemps

Mode d'application

Appliquer Benchmark A Herbicide à raison de 100 mL par hectare dans au moins 100 L par hectare d'eau. Ajouter Agral 90 à 0,2 % v/v. Voir le tableau pour savoir quelles sont les mauvaises herbes supprimées. Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active à partir du stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Périodes d'application

Appliquer sur les mauvaises herbes en croissance active au stade de 2-4 feuilles. Des conditions extrêmes de croissance comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si la densité de la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par Benchmark A Herbicide utilisé seul à 100 mL/ha

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron	bourse-à-pasteur
canola spontané*	renouée
stellaire moyenne	tabouret des champs
gaillet gratteron	moutarde des champs

* Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides sauf le canola Clearfield.

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale	laiteron potager
amarante à racine rouge	laiteron des champs*

* Les applications effectuées à des stades de feuilles avancés seront moins efficaces.

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise Benchmark A Herbicide
4. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
5. Ajouter Agral 90 en dernier à un taux de 0,2 % v/v (2 L par 1 000 L de volume de pulvérisation).
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Délai à respecter avant la récolte/le pâturage

Le bétail peut paître dans les cultures traitées 7 jours après l'application. Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE BENCHMARK A HERBICIDE + BROMOXYNIL

Cultures homologuées

blé de printemps (y compris le blé dur) et orge de printemps

Mode d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir la liste pour savoir quelles sont les mauvaises herbes supprimées), appliquer Benchmark A Herbicide à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 280 g m.a./ha de formulations liquides de bromoxynil, y compris les suspensions émulsifiables (par exemple, 1 L/ha d'herbicide sélectif émulsifiable Pardner¹ ou 1,2 L/ha d'herbicide liquide Koril² 235), dans 100 L par hectare d'eau. Appliquer sur le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps du stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active (stade de 2 à 4 feuilles). Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, directives d'utilisation et restrictions indiquées sur les étiquettes des produits d'association.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par Benchmark A Herbicide + bromoxynil

Mauvaises herbes supprimées :

Jusqu'au stade de 4 feuilles

bardanette épineuse	kochia à balais♦♦	renouée scabre
renouée liseron	renouée persicaire	persicaire pâle
canola spontané♦	moutarde des champs	tabouret des champs
stellaire moyenne	morelle d'Amérique	soude roulante♦♦
gaillet gratteron	amarante à racine rouge	abutilon♦♦♦
lampourde glouteron	petite herbe à poux	
saponaire des vaches	bourse-à-pasteur	

♦Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides, sauf le canola Clearfield.

♦♦ Appliquer avant que les plantes n'aient atteint 5 cm de haut

♦♦♦ Appliquer avant que les plantes n'aient atteint 8 cm de haut

Jusqu'au stade de 8 feuilles

sarrasin commun	séneçon vulgaire
sarrasin de Tartarie	chénopode blanc

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale
laiteron potager

laiteron des champs ♦

♦ Les applications effectuées à des stades de feuilles avancés seront moins efficaces.

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise Benchmark A Herbicide.
4. Ajouter la quantité requise de bromoxynil.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note : Ne pas ajouter de surfactant à ce mélange en réservoir.

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (Benchmark A Herbicide + bromoxynil)

1. Délai pour la coupe du foin ou le pâturage des champs traités : 30 jours après l'application.
2. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE BENCHMARK A HERBICIDE + BROMOXYNIL + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris le blé dur)

Les mélanges en réservoir Benchmark A Herbicide + bromoxynil avec d'autres herbicides (voir le tableau suivant) permettent de supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles spécifiées. Appliquer lorsque les cultures et les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, délais avant récolte et directives d'utilisation indiqués sur les étiquettes de Benchmark A Herbicide et des produits d'association.

Mélanges en réservoir de Benchmark A Herbicide + formulations de bromoxynil liquide, y compris les suspensions émulsifiables + autres herbicides

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux (produit/ha)	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Horizon ³ 240 EC	blé (de printemps et dur)	230 mL	Score 0,8 % v/v	folle avoine et sétaire verte
Herbicide Puma ⁴ 120 Super	blé (de printemps et dur)	385 mL 770 mL	Non requis	sétaire verte sétaire verte, folle avoine

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter Benchmark A Herbicide
4. Ajouter le bromoxynil puis continuer l'agitation.
5. Ajouter le produit d'association puis continuer l'agitation.
6. Ajouter l'adjuvant si requis puis continuer l'agitation.
7. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
8. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
9. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance au Benchmark A Herbicide, herbicide du Groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut compter des plantes naturellement résistantes au Benchmark A Herbicide et aux herbicides du Groupe 2. Les biotypes résistants peuvent arriver à dominer la population de mauvaises herbes si les herbicides de ce groupe sont utilisés de façon répétitive dans les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance qui ne sont pas liés au lieu de l'action, mais qui sont spécifiques à certains produits chimiques, par exemple l'amélioration du métabolisme. Des stratégies pertinentes de contrôle de la résistance doivent être suivies.

Pour retarder la résistance aux herbicides :

- Autant que possible, utiliser Benchmark A Herbicide ou d'autres herbicides du Groupe 2 en rotation avec différents groupes d'herbicides s'attaquant aux mêmes mauvaises herbes d'un champ.
- Utiliser des mélanges en cuve avec des herbicides d'un groupe différent lorsque cela est permis.
- L'utilisation des herbicides doit s'appuyer sur un programme de lutte antiparasitaire intégrée incluant le dépistage, l'historique de l'utilisation des herbicides et de la rotation des cultures, et prévoir des techniques de travail du sol, de lutte culturale et biologique ainsi que d'autres moyens chimiques.
- Surveiller les populations de mauvaises herbes traitées en ce qui a trait au développement de la résistance.
- Empêcher les mauvaises herbes de s'attaquer à d'autres champs en nettoyant le matériel de récolte et de préparation du sol et en plantant des semences saines.
- Prendre contact avec le conseiller agricole de votre région ou avec des conseillers agricoles agréés pour toute recommandation additionnelle en matière de contrôle de la résistance et de lutte intégrée contre les mauvaises herbes pour les cultures spécifiques et les biotypes de mauvaises herbes de votre région.
- Pour de plus amples renseignements ou pour signaler une résistance présumée, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company. au 1-800-667-3852.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

¹Pardner est une marque de commerce déposée de Bayer Inc.

²Koril est une marque de commerce déposée de Nufarm Agriculture Inc.

³Horizon est une marque de commerce de Syngenta Company

⁴Puma est une marque de commerce de Aventis Group

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.